

Conseil d'établissement de l'école Gadbois 2018-2019

Procès-verbal de la rencontre du jeudi 8 novembre 2018, 18 h 30 à 20 h 30

Local 014

Ordre du jour (tel qu'amendé en réunion)

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du PV du 4 octobre 2018
3. Suivi au PV de la réunion du 4 octobre 2018
4. Parole au public
5. Informations de la direction
 - a. Aide aux devoirs
 - b. Stage Michaël Lelièvre
 - c. Travaux dans l'école
 - d. Soirée d'information du 18 octobre
6. Informations du SDG
7. Budget annuel de l'école
8. Procédures et budget – *comités volet alternatif*
9. Sorties éducatives et campagnes de financement
 - a. Sorties éducatives
 - b. Campagnes de financement à venir
 - i. Marché de Noël
 - ii. Photos scolaires volet alternatif
 - iii. Soirée cinéma
10. Projet éducatif
11. Membres de la communauté externe
12. Communication entre le CÉ et la communauté
13. Parole aux membres du CÉ
 - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
 - b. Parole au personnel
 - c. Parole aux parents
 - d. Parole aux membres de la communauté
14. Varia
15. Levée de la réunion

Sont présentes :

Mélanie Boutin, technicienne du service de garde
Marie-Eve Brouard, parent, volet alternatif
Lys C. Jutras, personnel non enseignant
Mélanie Charest, parent, volets sourd et alternatif
Marie-Eve Deguire, parent, volet alternatif
Vicky Dubeault, parent, volet sourd
Josée Favreau, directrice
Catherine Fortin, enseignante
Geneviève Pagé, enseignante
Maude Nepveu-Villeneuve, parent, volet alternatif
Rosie-Anne Brisebois, interprète

Ouverture de l'assemblée : 18 h 37

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer. La présidente étant retardée, la vice-présidente ouvre l'assemblée et assure le point 1. La présidente anime le reste de la réunion.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Eve Brouard demande qu'on ajoute le point « iii. Soirée cinéma » au point 9 b) et propose qu'on ajoute un point d'information pour le service de garde, qui devient le point 6.

Lys C. Jutras propose l'adoption de l'ordre du jour amendé
Appuyée par Vicky Dubeault

Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption du PV du 4 octobre 2018

La direction demande qu'on retire la partie « puisque le ratio n'est pas respecté et que peu de locaux sont offerts » de la modification faite au PV de la rencontre du 5 septembre (point 2 du PV du 4 octobre) dans les raisons pour lesquelles il n'y avait pas de SDG offert à l'assemblée générale de l'école, parce que c'est inexact. Le reste de la modification demeure telle quelle.

Marie-Ève Deguire propose l'adoption du PV amendé
Appuyée par Mélanie Charest

Adopté à l'unanimité

3. Suivi au PV de la réunion du 4 octobre 2018

Aucun suivi à faire.

4. Parole au public

Aucun public présent.

5. Information de la direction

a. Aide aux devoirs

L'école a reçu 6297 \$ du ministère pour l'aide aux devoirs. Dans les deux volets, des élèves sont ciblés par les profs en fonction de leurs besoins. Au volet sourd, pour certains enfants, Jonathan Elmaleh (formateur au volet sourd) assure l'aide sur l'heure du midi (à cause du transport scolaire qui empêche de le faire après l'école); une période de jeu extérieur est quand même prévue. D'autres enfants reçoivent un soutien à la maison de la part de Caroline Rivard (éducatrice spécialisée). Pour le volet alternatif, il n'y a pas de devoirs, mais on cible la lecture. On est à la recherche d'un.e tuteur.trice qui pourrait venir aider les enfants à l'école, après l'école. Les enseignantes ont été consultées, des enfants ont été ciblés et les parents seront consultés bientôt.

Mélanie Charest demande combien d'enfants recevront ce service. Les chiffres ne sont pas encore connus, la directrice reviendra avec des détails. Marie-Eve Brouard demande si le budget a été épuisé l'an dernier (réponse :

non, il restait 3467 \$) et ce qui arrive avec l'argent restant s'il n'est pas dépensé (réponse : il faut le retourner à la CSDM). La directrice compte bien dépenser l'ensemble du budget cette année.

b. Stage Michaël Lelièvre

Enseignant au volet sourd, Michaël Lelièvre n'avait pas encore son brevet d'enseignement puisqu'il lui restait un stage à faire. Il est actuellement en stage dans une autre école. Étant donné la pénurie d'enseignants et d'interprètes, il n'est pas remplacé. Il a été question de fermer son groupe pour l'année parce que les groupes du volet sourd ne sont pas remplis au maximum, mais la direction a plutôt insisté pour répartir temporairement ses élèves dans d'autres groupes jusqu'à la fin de son stage. Si le nombre d'élèves du volet reste le même l'an prochain, il est possible que son groupe soit fermé.

Mélanie Charest demande comment on peut faire pour attirer de nouveaux élèves. En principe, ce sont les commissions scolaires qui recommandent des élèves, mais Vicky Dubeault a dû faire ses démarches elle-même pour que son fils puisse aller à Gadbois, Mélanie Charest a dû se battre elle aussi.

RÉSOLUTION CÉt-01-11-18 : SOUS-COMITÉ DE RECRUTEMENT

Il est proposé par Vicky Dubeault qu'un sous-comité de travail sur la visibilité et le recrutement du volet sourd soit mis sur pied. Geneviève Pagé et Josée Favreau s'y joignent.

Appuyé par Marie-Ève Deguire
Adopté à l'unanimité

c. Travaux dans l'école

La pluie a retardé les travaux, mais les fenêtres devraient se terminer cette semaine. Les portes seront aussi changées.

d. Soirée d'information du 18 octobre

La soirée d'information obligatoire du volet alternatif s'est tenue le 18 octobre. Après une présentation du volet en grand groupe, les participants étaient divisés en sous-groupes et recevaient 3 présentations. 98 demandes d'admission ont été reçues (en majorité pour la maternelle). Il y a une quinzaine de places à combler en maternelle, le nombre est variable pour ce qui est des autres niveaux. La pîge aura lieu le 12 novembre, les places des niveaux supérieurs seront pîgées en premier et les fratries seront respectées.

6. Informations du service de garde

a. Journées pédagogiques

Les deux prochaines journées pédagogiques seront le 15 novembre (sortie aux quilles) et le 7 décembre (bricolage pour le marché de Noël). Les enfants iront aux quilles à pied en passant par Saint-André. À la dernière rencontre, des éclaircissements avaient été demandés sur les raisons de ce choix. Comme les enfants sont attendus aux quilles à 9 h 30, le transport scolaire

n'est pas disponible; il y aura 82 enfants, ce qui rend l'emploi du transport en commun très difficile. C'est donc pour cela qu'ils iront à pied.

b. Travaux

Les travaux touchent beaucoup le SDG. Il y a beaucoup de bruit et c'est difficile pour les éducatrices de trouver des locaux disponibles. Deux éducatrices sont actuellement remplacées (Meriem Chaib et Saliha Chaib), c'est donc d'autant plus compliqué pour les remplaçantes parce qu'elles ne connaissent pas les lieux.

c. Argent à transférer

Un chèque a été fait par erreur à l'école alors qu'il devait l'être au SDG. Mélanie Boutin demande que le transfert d'argent puisse être fait.

RÉSOLUTION Cet-02-11-18 : TRANSFERT D'ARGENT

Il est proposé par Marie-Eve Brouard que l'argent dû au SDG soit transféré directement.

Appuyé par Maude Nepveu-Villeneuve
Adopté à l'unanimité

7. Budget annuel de l'école

La directrice a rencontré l'analyste financière qui s'occupe de notre budget.

Deux mesures sont accordées pour les activités culturelles :

- la mesure 15230, « École inspirante » : 4028 \$ (24,12 \$/élève);

- la mesure 15186, « Sorties scolaires en milieu culturel » : 1054 \$ (6,31 \$/élève).

L'école reçoit aussi de l'argent avec la mesure 15023, « On bouge au cube » : 14 529 \$ sont accordés pour des sorties ou du matériel qui font bouger.

On paie des factures de l'an passé avec notre budget de cette année. Le déficit de l'an dernier était de 118 000 \$; le SDG avait environ 17 000 \$ de déficit. Ces déficits proviennent surtout de remplacements de maladie (car on paie la personne en congé et celle qui la remplace).

Les prévisions pour cette année doivent encore être faites, le budget sera donc adopté à la prochaine rencontre. Mélanie Charest aimerait qu'on reçoive le document avant la prochaine rencontre pour qu'on l'examine avant. Ce sera fait si possible.

8. Procédures et budget – comités volet alternatif

Les membres ont reçu les mesures adoptées par le comité Financement pour déterminer la gestion des fonds du volet alternatif. Ce modèle sera rediscuté en RCA en fin d'année. Il reste des choses à clarifier auprès de la commission scolaire pour savoir comment fonctionne la Fondation, notamment la division des fonds. Le volet alternatif ne fait pas partie de la charte de la Fondation pour l'instant, ça doit être révisé.

9. Sorties éducatives et campagnes de financement

a. Sorties éducatives

- i. Visite du Cirque du Soleil pour la classe de Lyne St-Onge. Le transport en bus sera payé par le budget classe.
- ii. Patinage à l'Atrium pour les classes de Julie Laroche, Noémie Forget et Michaël Lelièvre, payé par les mesures spéciales.
- iii. Salon du livre, place Bonaventure, classe de Julie Laroche, payé par les mesures spéciales.
- iv. Jeunesse musicale Canada, Opéra bonbon Hansel et Gretel, classe de Geneviève Pagé, payé par le budget de classe.
- v. Cinéma Beaubien, *La course des tuques*, classe de Geneviève Pagé, payé par le budget de classe.

Marie-Ève Deguire propose que les sorties soient approuvées
Appuyé par Mélanie Charest

Adopté à l'unanimité

b. Campagnes de financement à venir

i. Marché de Noël

Le 14 décembre, vente de bricolages faits par les enfants des deux volets. L'argent amassé servira à une activité pour tous les enfants de l'école. Catherine Fortin souligne qu'il faut recruter plus de parents pour les bricolages, Mélanie Charest suggère de solliciter des parents du volet sourd par l'agenda. Catherine Fortin préparera l'invitation qui pourra être mise dans l'agenda des élèves du volet sourd.

Lys C. Jutras propose l'approbation de la campagne
Appuyée par Mélanie Boutin

Adopté à l'unanimité

ii. Photos scolaires du volet alternatif

Les photos sont prises par une maman de l'école, Ariel Tarr. 15 \$ sont demandés pour l'ensemble des fichiers, vendus en ligne. Les profits vont au volet alternatif.

Maude Nepveu-Villeneuve propose l'approbation de la campagne
Appuyée par Marie-Ève Deguire

Adopté à l'unanimité

iii. Soirée cinéma

Le 23 novembre, soirée organisée par la classe de Dominique avec l'aide des comités Bibliothèque et Financement. Pas de billets vendus, mais beaucoup de maïs soufflé. L'argent servira à des activités pour les enfants. On choisira un film avec sous-titres.

Lys C. Jutras propose l'approbation de la campagne
Appuyée par Vicky Dubeault

Adopté à l'unanimité

10. Projet éducatif

Les écoles doivent revoir leur projet éducatif. Un sous-comité formé de personnes des 2 volets pour revoir le projet éducatif. Ils vont se rencontrer pour y travailler et le CÉ sera tenu au courant chaque mois.

D'autres questions d'ordre plus général sont évoquées :

- *Vers le pacifique* : une mère du volet alternatif se questionne sur la poursuite de ce programme mis en place l'an dernier. Comme on a changé 3 fois de TES depuis le début de l'année, rien n'est mis en place encore. On cible d'abord les enfants qui ont le plus besoin de la TES et, une fois que la stabilité sera installée, on pourra y revenir. Comme ça prend une formation pour offrir ce programme, on attend que la nouvelle TES soit prête.

- *Plan de lutte à l'intimidation* : Lys C. Jutras veut savoir s'il y a un plan de lutte à l'intimidation à l'école (réponse : oui, il y en a un). Il devra être rediffusé à la communauté.

- *Résolution de conflits et plaintes* : la direction veut mettre en place un code d'éthique ou un code de conduite dans l'école pour que les parents sachent à qui s'adresser en cas de problème et afin d'établir une bonne façon de résoudre des conflits.

11. Membres de la communauté externe

Mélanie Charest a approché 3 organismes de la communauté sourde sans succès. À suivre.

Évelyne Gosselin serait intéressée à siéger au conseil d'établissement en tant que citoyenne du quartier, à la suggestion de Marie-Ève Deguire.

RÉSOLUTION CÉ-03-11-18 : CHOIX D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ EXTERNE

Il est proposé par Vicky Dubeault que la candidature d'Évelyne Gosselin soit acceptée.

Appuyé par Lys C. Jutras
Adopté à l'unanimité

12. Communication entre le CÉ et la communauté

Point remis au prochain CÉ.

13. Parole aux membres du CÉ

Aucune information supplémentaire à communiquer.

14. Varia

Aucun point supplémentaire.

15. Levée de la réunion à 20 h 51

Résolutions adoptées lors de la rencontre du 8 novembre 2018
Extraits du procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Gadbois

RÉSOLUTION CEt-01-11-18 : SOUS-COMITÉ DE RECRUTEMENT

Il est proposé par Vicky Dubeault qu'un sous-comité de travail sur la visibilité et le recrutement du volet sourd soit mis sur pied. Geneviève Pagé et Josée Favreau s'y joignent.

Appuyé par Marie-Ève Deguire
Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION CEt-02-11-18 : TRANSFERT D'ARGENT

Il est proposé par Marie-Eve Brouard que l'argent dû au SDG soit transféré directement.

Appuyé par Maude Nepveu-Villeneuve
Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION CEt-03-11-18 : CHOIX D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ EXTERNE

Il est proposé par Vicky Dubeault que la candidature d'Évelyne Gosselin soit acceptée.

Appuyé par Lys C. Jutras
Adopté à l'unanimité